



P.V de la Réunion du Conseil Communal des Enfants

Le mardi 6 février 2024 - 17:00-18:00 – Salle PISQ Virginal

Type de réunion : 4^{ème} réunion du Conseil Communal des Enfants 2023-2024.

Lieu : Local du J3 (Salle PISQ, Virginal)

Animateurs de la réunion : Maud Broeders (J3) et Lionel Lattenist (J3)

Invités : Mlle Lizie Pierart – Mlle Alice Delor – Mlle Elisa Laurent – Mlle Lola Deroubaix- Mlle Lily Palmers Jaminet- Mr Alexis Hoogstoel – Mr Simon Leonard-Mr Lélío Vasapolli.

Ordre du jour :

- Rédaction du courrier à l'attention des maisons de repos.
- Création des invitations pour le bal des enfants.

Déroulement :

Nous débutons la réunion en informant les conseillers que la date du bal des enfants est fixée au **samedi 29 juin** (de 18h à 21h), à la **salle PLANCHETTE**.

Ensuite, nous leur avons proposé de participer à 2 ateliers dont le premier pour la **rédaction du courrier** à l'attention des maisons de repos et le deuxième, pour la **création de l'invitation** pour le bal des enfants. Pour ce faire, nous avons fait 2 groupes de 4 conseillers. Le premier groupe a commencé à «travailler» sur l'invitation pendant que le deuxième groupe a commencé la rédaction du courrier. Après un temps donné, ils ont changé d'atelier afin de prendre connaissance de ce qui a été fait par les autres conseillers et pour qu'ils puissent ajouter/modifier/compléter des éléments et ainsi participer aux deux ateliers.

Atelier rédaction du courrier :

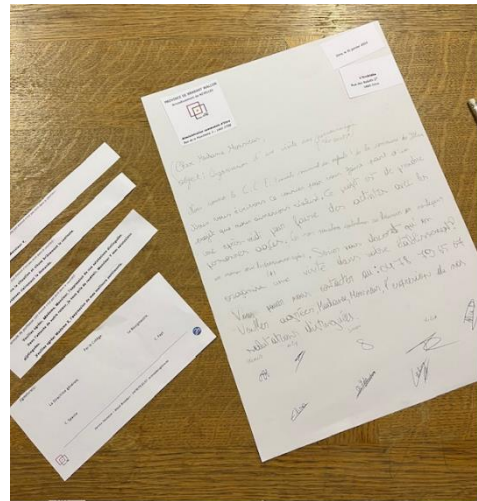
Tout d'abord, pour introduire l'atelier, il leur a été présenté un courrier découpé en lamelle. Ils ont été invités à le reconstituer (cette partie de l'atelier a été réalisée avec les 2 groupes). Cet «exercice» leur a permis de voir comment se rédige un



courrier de manière officielle et surtout, les différents éléments qui doivent s'y retrouver.

Les membres du premier groupe ont réfléchi ensemble et rédigé la première partie (introduction-objet-présentation).

Après concertation, les membres du deuxième groupe ont rédigé la suite du courrier (contexte-demande-formule de politesse). Tous les conseillers ont pris connaissance de l'entièreté du courrier et ils l'ont signé. Il a été précisé que le courrier devra être validé par le Collège Communal avant d'être envoyé aux maisons de repos.



Atelier création des invitations :

Afin de promouvoir le bal des enfants, il a été proposé aux élus du CCE de réaliser l'invitation de l'évènement. Par groupe de 4, nous nous sommes réunis autour du matériel suivant : Crayons, marqueurs et feuille de croquis (A3 et A4).

L'objectif de l'atelier était que chacun puisse participer à la création de l'invitation. Certains ont fait des dessins pour illustrer le thème du bal, d'autres se sont concentrés sur le texte ou ont davantage pensé à la mise en forme.



Les différentes réalisations seront numérisées et colorisées par l'éducateur. Elles seront assemblées pour concevoir l'invitation finale. Celle-ci sera remise aux conseillers qui seront invités à les distribuer aux élèves de 6^{ème} année de leurs écoles.



Nous terminons la réunion par un moment convivial à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Alice. Nous discutons de l'organisation de la réunion sous la forme des ateliers. Il leur a aussi été annoncé qu'ils sont invités à venir lors de l'accueil des nouveaux habitants, le samedi 13 avril 2024. Nous remettons une copie du procès-verbal de la réunion précédente ainsi que quelques feuilles de documentation sur la rédaction d'un courrier.

Fin de séance.

Sauf changement, la prochaine réunion du CCE aura lieu le 19 mars 2024 de 17h à 18h, à confirmer par la convocation.

